

deux premiers livres de lecture de Monpetit, qui sont assez incolores, et que l'on trouve dans peu d'écoles — et selon les programmes qu'il faut suivre à moins de s'exposer à l'amende, l'école, même avec des religieuses, à plus forte raison avec des maîtresses séculières, reste malheureusement *neutre*, sans *atmosphère* catholique comme dans Québec, et je me demande sur quoi M. l'abbé Bérubé appuie son assertion si catégorique au sujet de l'enseignement des matières de classe de neuf heures et trente à trois heures et trente, dont il écrit: "le tout dans un esprit chrétien et catholique." Quelles écoles le bon abbé a-t-il donc inspectées, soit dans le diocèse de Prince-Albert, soit dans celui de St-Boniface ?

LES LIVRES.

Ce que le même brave abbé dit des règlements vexatoires sur les livres d'école est parfaitement vrai; mais ce qu'il ajoute:

"Bien plus il est entendu que tout livre qui prête à objection est immédiatement retiré et remplacé par un autre convenable" est, je regrette de le dire, "complètement inexact." C'est la première nouvelle que j'apprends du bon vouloir du Gouvernement de Régina sur ce point depuis 13 ans.

Il y a plus de 16 ans que les catholiques demandent le changement de la détestable histoire d'Angleterre, de Buckley et Robertson, qui insulte les catholiques (voir la brochure du R. P. Leduc, O. M. I., v.g., intitulée *Hostilité démasquée*) et nous n'avons pas encore réussi.

Si M. l'abbé Bérubé a obtenu un meilleur résultat, il a droit à notre reconnaissance, mais il faut attendre la réalisation des promesses qui lui ont été faites. Le grand point serait d'avoir une histoire d'Angleterre faite au point de vue catholique.

La situation n'a donc pas changé depuis 1905 et ce que vous dites est très exact. Ceux qui écrivent dans la province de Québec, après s'être renseignés aux vrais sources et sans autre préoccupation que celle de servir la cause catholique sont donc plus en mesure de dire la vérité que ceux qui viennent d'arriver dans l'Ouest et sont encore peu au courant de notre situation. Je suis obligé de contredire absolument l'assertion de M. l'abbé Bérubé que, "dans les écoles publiques où les catholiques sont en majorité, l'école est catholique."

Si le bon abbé avait lu l'encyclique *Affari vos* à la page 14, il n'aurait pas osé faire une assertion contraire à celle de son métropolitain de St-Boniface dans la circulaire du 8 septembre 1905 que vous avez citée vous-même. Nous n'avons "ni livres de lecture ni livres d'enseignement approuvés par les évêques (1). J'en ai moi-même demandé en vain. Nos religieuses, elles-mêmes, à Régina, ont en main des manuels rédigés par des non-catholiques. De plus, nous n'avons pas, comme le demande le Pape, "la liberté d'organiser l'école de façon que l'enseignement y soit en plein accord avec la foi catholique".